

Harpe 603

Fiche de cours



Nombre de crédits :	26
Prérequis :	Harpe 602
Corequis :	-

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Harpe	Q2	1
Prestation artistique certificative	Harpe	Q1Q2	4
Pratiques dirigées	Harpe	Q1	1
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

Donner à l'étudiant les outils techniques, stylistiques et musicaux qui lui permettront de s'exprimer dans les différents styles du répertoire de la harpe.

Développer une attention et une conscience particulière des gestes et mouvements corporels appropriés, condition nécessaire à l'acquisition d'une bonne technique instrumentale.

Le rendre capable de discerner et de dégager le sens musical d'une œuvre, par une analyse de la partition au service de l'interprétation.

Le rendre autonome dans la compréhension musicale d'une partition et créatif dans son interprétation.

Susciter chez lui un intérêt et une ouverture pour d'autres domaines musicaux.

Eveiller sa capacité à faire des liens entre d'une part les œuvres musicales à interpréter et d'autre part le contexte de leur composition en intégrant une réflexion sur des questions sociétales, artistiques et éthiques.

* 1, 2, 3, 4, 6, 7

Sources et contenus

Le répertoire spécifique de la harpe à pédales sera abordé, ainsi que les transcriptions, selon les besoins de chaque étudiant.

Il comprendra au minimum :

Une œuvre d'écriture contemporaine du XXe ou du XXIe siècle, des études de styles variés (par ex. Bochsá, Dizi, Schmidt, Posse, Salzedo...), des transcriptions classiques (par ex. Scarlatti, J-S Bach...), une ou plusieurs œuvres pour harpe de la période impressionniste, un grand concerto du répertoire.

*2, 3, 6

Méthode

Cours individuels basés sur un travail technique et de réflexion musicale .

La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée afin de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux de groupe et d'acquérir des notions préalables sur des œuvres que l'étudiant pourra aborder plus tard.

Des auditions publiques commentées seront organisées au cours desquelles chaque étudiant jouera une œuvre de son choix.

* 5

Évaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche et sa participation active aux prestations de groupes.

-Prestation artistique formative: évaluation artistique à la fin du premier quadrimestre ;

-Prestation artistique certificative: évaluation artistique à la fin du deuxième quadrimestre.

*Références au Cadre de Compétences Musique

Conservatoire royal de Bruxelles
Version du 24/01/2018 - document non contractuel.